



FRANCE ADOT 75

Procès Verbal

**Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2009
portant sur l'exercice 2008**

L'Assemblée Générale annuelle s'est régulièrement tenue.

Il a été donné lecture du rapport moral par Yolande Bertrand-Laborde, présidente.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Il a été donné lecture du rapport d'activité par Lyane Magniez, secrétaire générale.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Il a été donné lecture du rapport financier par Pierre Mouillefarine.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Conformément aux statuts de l'Association France ADOT 75, il n'est pas nécessaire d'obtenir un quorum pour tenir et valider un vote. En conséquence, il a été procédé à une élection de la moitié des administrateurs, en conformité avec l'article 8 des statuts.

Selon la décision prise à l'unanimité des présents, le vote s'est fait à main levée.

Les candidats étaient les suivants :

Christine Ledroit, administratrice sortante

Françoise Lowa, administratrice sortante

Lyane Magniez, administratrice sortante

Pierre Mouillefarine, administrateur sortant

Martine Petel, candidate nouvelle

L'ensemble de ces personnes a été élu à l'unanimité des personnes présentes.

À l'issue de l'assemblée générale,
le présent procès verbal a été établi
pour servir et valoir ce que de droit.

Lyane Magniez, secrétaire générale

yolande Bertrand-Laborde, présidente